



## BULLETIN D'ADHÉSION

**Elémen'terre est une association loi 1901, agissant dans la région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, qui propose et met en œuvre des solutions écologiques et éthiques pour l'organisation des événements et des festivals.**

J'adhère à l'association Elémen'terre :

Nom de la structure ou de la personne si individuel : \_\_\_\_\_

Responsable des gobelets dans la structure : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Email contact principal : \_\_\_\_\_

Email comptabilité : \_\_\_\_\_

- Bénévole : Gratuit
- Particulier : 10€
- Association, école, auto-entrepreneur, comité des fêtes : 20€
- Micro-entreprise, PME : 30€
- Tarif solidaire : 45€
- Collectivité, office du tourisme, CE, ETI, grande entreprise : 70€

En plus de mon adhésion, je souhaite soutenir Elémen'terre avec un don\* de :

- 20 €, soit 6,80 € après déduction fiscale
- 50 €, soit 17 € après déduction fiscale
- 100 €, soit 34 € après déduction fiscale
- Autre montant : \_\_\_\_\_

Inscription à notre lettre d'information :

- Oui** Mail : \_\_\_\_\_
- Non**

L'adhésion est valable 1 an à partir de ce jour.

Fait à : \_\_\_\_\_

En qualité de : \_\_\_\_\_

Le \_\_/\_\_/\_\_

Signature

Paiement effectué :  **NON**       **OUI** par :  Chèque  Espèces  Sols-violette

\* **Particuliers** : 66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables.  
**Entreprises** : 60% du montant du don, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, est déductible de l'IS ou de l'IR dû.

-----  
 Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion de l'activité d'Elémen'terre. L'association est seule destinataire des données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, il vous suffit pour cela de nous écrire.